

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 11 mars 2024

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	1 <sup>er</sup> mars 2024	1 <sup>er</sup> mars 2024
19	15	15 + 1		

**Délibération 2024\_03\_07 : Modification du règlement pour la location des salles communales**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

**Membres présents :** Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Jackie ALBERT, Martine YVON, Claude RAVON, Jean-Luc PROQUIN, Christophe PARION, Martine LLEU, Claude LAROCHE, Sandrine GUIBERT, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Jean-Yves BOUCARD, Berend KAMP

**Membres absents non représentés :** Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD.

**Membres absents représentés :** Patrick MORENNE (donne pouvoir à Jean François MALTERRE).

**Secrétaire de séance :** Claude RAVON

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2023\_12\_07 du conseil municipal du 18 décembre 2023 fixant la révision des tarifs des salles communales,

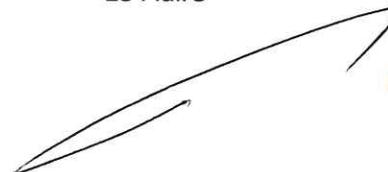
**Considérant que** le règlement date de décembre 2018, il est nécessaire de mettre à jour le règlement des salles,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve** le règlement des salles annexé à la présente délibération,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.  
Pour extrait conforme.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE  
Le 11 mars 2024  
Le Maire



Denis DUBOURGNOUX